

Service de sécurité incendie et d'assistance à personnes niveau 1 – SSIAP 1

Domaine de la formation :

Sécurité

Objectifs de formation :

- La qualification de SSIAP 1 est obligatoire pour occuper un emploi d'agent de sécurité incendie en établissement recevant du public (ERP) et immeubles de grande hauteur (IGH)
- A l'issue de la formation, son bénéficiaire est capable d'appliquer et de faire appliquer la réglementation en matière de prévention des risques pour les biens et les personnes et d'assurer si besoin les interventions

Contenu :

- Connaître le comportement du feu ses conséquences sur l'établissement
- Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et IGH
- Connaître les installations techniques sur lesquelles l'agent de sécurité incendie est susceptible d'intervenir
- Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie
- Savoir effectuer l'extinction de feux naissants
- Mises en situation d'intervention lors de visites d'application en ERP et IGH

Public concerné :

Tout public

Information sur le public visé :

Agent de sécurité, équipiers d'incendie postulant à la fonction d'agent de service de sécurité incendie

Conditions spécifiques - Pré-requis :

Aptitude médicale de moins de 3 mois • Évaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante AFPS, PSC1, PSE1 ou SST valide • Aptitude médicale de moins de 3 mois

Lieu de formation :

16000 Angoulême

Session(s) :

Période	Date de début	Date de fin	Nombre d'heures totales de la formation	Nombre d'heures en centre	Nombre d'heures en entreprise	Prix horaire TTC	Prix total TTC
2019	21/11/2019	05/12/2019	71 h	71 h	-	Nous consulter	Devis, nous consulter
2020	17/02/2020	02/03/2020	71 h	71 h	-	Nous consulter	Sur devis, nous consulter
2020	20/04/2020	05/05/2020	71 h	71 h	-	Nous consulter	Sur devis, nous consulter

Contact :

Agence d'Angoulême

Sophie ARNAULT

05 45 67 57 22

commercial.greta.agence-angouleme@ac-poitiers.fr